

**Sujet :** [INTERNET] Non aux panneaux solaires de Germenay Dirol

**De :** C Gilloli <

**Date :** 25/09/2022 10:26

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

**Copie à :** mairie <mairie.asnan@wanadoo.fr>

Madame, Monsieur,

Bien que très favorable aux énergies renouvelables ainsi qu'aux démarches éco-responsables permettant un avenir meilleur aux futures générations, je ne peux adhérer au projet des panneaux photovoltaïques sur une terre agricole quelle qu'elle soit, et en l'occurrence celle de Germenay Dirol.

Mon opposition à ce projet est motivé par plusieurs raisons :

- L'atout premier de notre région est son patrimoine naturel ; c'est le nier et le bafouer en le détruisant ainsi.
- Le second atout de notre région qui découle du précédent est le tourisme ; que deviendra notre région quand les résidents secondaires fuiront devant des paysages dénaturés ? Et que les touristes s'écarteront de nos terres ?
- La solution des panneaux sur une terre agricole alors que les toits de bâtiments agricoles, que des parkings, que des friches industrielles, que des réseaux autoroutiers, etc. ne sont pas exploités est une aberration ou une solution prise en urgence, ce qui est regrettable.

Le cas du propriétaire terrien de Germenay - Dirol est en plus très éloquent puisque nous savons que ce champ était auparavant un bois qui fût détruit pour une exploitation céréalière (subventionnée) et qu'à nouveau ce projet sera rentable pour ce propriétaire terrien que je ne peux imaginer agriculteur mais plutôt spéculateur.

La transition écologique : OUI

Les panneaux photovoltaïques : OUI

L'agrivoltaïsme tel qu'à Dirol-Germenay : NON

Bien cordialement

Catherine G

Asnan 58420